

TRAVAUX



Achevés, en cours

Travaux achevés

- Effacement des réseaux Boulevard de la Plage.
- Aménagement de l'avenue de Kermario.
- Création de deux courts de Padel tennis et réfection de deux courts au tennis Club de Beaumer.

Travaux à venir (dès septembre)

- Aménagement du Boulevard de la Plage.
- Réhabilitation du réseau d'eaux, Chemin du Ranguhan, en lien avec AQTA.
- Effacement des réseaux avenue de la Poste.
- Petits travaux de voirie.
- Travaux d'éclairage public en campagne.

PRATIQUE



Protection des personnes vulnérables

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se mobilise pour **assurer la protection des personnes vulnérables habitant la commune** (personnes disposant d'une autonomie limitée en cas de demande d'évacuation, de ravitaillement ou de canicule). Si tel est votre cas ou celui d'un de vos proches, vous pouvez vous faire recenser auprès du CCAS. Fichier disponible sur www.carnac.fr ou

auprès du CCAS au 46 rue St-Cornély 56340 CARNAC. Tél : 02 97 52 85 02. Courriel : accueilccascarnac@ccas-carnac.fr

Pour le respect de chacun et la santé de tous

- Une **zone de plage sans tabac** a été créée sur la plage de Ty Bihan, dans la partie comprenant les jeux pour enfants (*Arrêté N°2018 -193*). En dehors de cette zone, les consommateurs de tabac peuvent utiliser **les cendriers de plage** mis à disposition gracieusement en mairie et dans les bureaux d'informations touristiques de la Ville
- **Les animaux, même tenus en laisse, sont strictement interdits sur les plages**(*Art. 26 arrêté N°2012-41*).
- Les **travaux bruyants de bricolage ou de jardinage** (tondeuses, etc) peuvent être effectués : les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. (*Arrêté N°2016- 157*).
- **Le port d'une tenue indécente, de type torse nu ou en maillot, à pied ou en deux roues, est interdit sur la voie publique** (*Arrêté 2014 N°448*).



Sacs contre les déjections canines

Des **sacs à crottes** sont mis gracieusement à disposition des **passants** sur des voies et dans des sites très fréquentés (Boulevard de la Plage, Jardin de Césarineõ). Plus de 60 000 sacs sont ainsi utilisés chaque année sur la commune ! Ces sacs, dits de "dépannage", sont à utiliser avec modération !



Collecte des ordures ménagères

Assurée par **AQTA** sur la commune, la collecte sontensifie jusqu'à la mi-septembre, **deux fois par semaine, le lundi et le vendredi matin**. La prise en charge des sacs jaunes est assurée le samedi matin. Attention : pour le dépôt des déchets à l'éco-station de Poul Person, ceux allant dans le bac jaune doivent être déposés sans sacs. Les journaux et verres ne sont plus collectés à la déchetterie de Montauban mais dans des conteneurs disséminés dans la Ville. **Infos au 02 97 29 18 69 ou accueil@auray-quiberon.fr**

TRANSPORTS ET STATIONNEMENT



Carnavette et Carnoz

Profitez d'un **transport collectif gratuit, de jour comme de nuit, du 7 juillet au 2 septembre**, pour déambuler sur le territoire carnacois ! Infos en Mairie et à l'Office de tourisme. **Départ toutes les 15 min.**



Stationnement payant

Comme chaque année, le stationnement payant est en vigueur à Carnac **jusqu'au 15 septembre**. Surveillez le marquage au sol et la présence des horodateurs ! Un **guide du stationnement** est à votre disposition en Mairie, dans les bureaux d'informations touristiques de la Ville ainsi qu'à la Maison des Alignements. En cas de défaut de paiement, le montant de la redevance peut s'élever à 35 euros.

RETOUR EN IMAGES



Salon Santé et Bien-être

La 2ème édition du « Salon Santé et Bien-être » organisée par le CCAS de Carnac le 16 juin dernier, avec le Lions Club et Présence Verte, a rassemblé plus d'une vingtaine d'exposants autour de thématiques diverses : nutrition, yoga, sophrologie, réflexologie plantaire, feng shui, soins du corps. 250 visiteurs de tout âge ont participé aux différentes conférences, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Les élèves de La Clusaz à Carnac

Vingt élèves de la La Clusaz sont venus passer une semaine à Carnac dans le cadre du jumelage. Ils ont pu pratiquer de nombreuses activités : voile avec le Yacht-Club, visite d'un chantier ostréicole, initiation à la danse bretonne, dégustation de crêpes...



Apéritif musical à Terraqué

Samedi 23 juin, Terraqué recevait le groupe brésilien Trio Bacana dans le cadre de la Fête de la musique. Un moment chaleureux et rythmé auquel bon nombre d'usagers a participé.

À L'AFFICHE



Skedanoz 2018

À l'occasion de **cette 5ème édition de Skedanoz** à Carnac, les **artistes du groupe ZUR** investissent le site du Ménéac pour entrer en dialogue avec les vénérables mégalithes et la lande alentour. Un spectacle à partager en famille, véritable invitation à la rêverie, les 26, 27, 30 et 31 juillet ! Entrée unique depuis le Village Skedanoz, installé place du Marché, à Carnac. Départ obligatoire en petit train vers le lieu du spectacle. Tarif 5€. Gratuit pour les moins de 3 ans. Billetterie à l'Office de tourisme, à la Maison des Mégalithes et via le site internet de la Fnac.



Feu d'artifice le 14 août

Comme chaque année, un **second feu d'artifice** est tiré autour de 23h, pendant la saison estivale, le 14 août, sur la Grande-Plage ! Ne manquez pas ce rendez-vous précédé d'un concert "Vanupié", à 21h30, Boulevard de la Plage ! En cas de conditions météorologiques défavorables, le concert aura lieu au Casino Circus.



Les autres rendez-vous du mois d'août

Citoyenneté : réunion publique aménagement du Blvd de la Plage (27 juill) ; **conférence sur la lutte contre le baccharis (31 juill)**...

Culture : concerts d'orgue à l'église St-Cornély (tous les mercredis 11h sauf le 15 août à 12h) ; concert av. Miln (1er août) ; séances d'initiation aux danses bretonnes (2, 9, 16 et 23 août) ; Pardon de St-Colomban (5 août) ; lectures d'été pour les enfants à Terraqué (9 août) ; fête et festnoz du Bagad (11 août) ; raconte-tapis Terraqué (23 août)...

Loisirs/Festifs : Sardines en fête (29 juill, 12 août) ; Trocs et Puces (5

août) ; marionnettes (10 août)... **Sports** : Tournée Foot des plages (31 juill) ; tournois de tennis (août) ; 2h et 4h de Carnac à la voile (11 et 12 août) **Et bien d'autres : retrouvez le « Carnac s'anime de juillet » sur www.ot-carnac.fr ; plus d'infos sur www.carnac.fr**

VILLE ^{de} CARNAC

 @villedecarnac

Hôtel de Ville
Mairie de CARNAC
Place de la Chapelle
BP 80
56341 CARNAC Cedex

Tél : 02 97 52 06 86

Ouvert du **lundi au vendredi**, de **8h30 à 12h30** et de **13h30 à 17h**.
Services **Accueil-État civil** également ouverts le **samedi matin**, entre le **1er avril et le 30 septembre**, de **10h à 12h**.